



---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

**Une [version HTML](#) est aussi disponible.**

*This publication is also available in English.*

---

# Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

par Marie Drolet et Karen Rauh

## Remerciements

La présente étude a été financée par Femmes et Égalité des genres Canada.

### Aperçu de l'étude

Historiquement, les mères ne vivant pas en couple (qui n'ont jamais été mariées ou qui ont déjà été mariées) ont affiché des taux d'emploi plus faibles que ceux de leurs homologues vivant en couple (celles qui sont mariées ou qui vivent en union libre). Au moyen des données de l'Enquête sur la population active, la présente étude permet d'évaluer la mesure dans laquelle les taux d'emploi et de salaire horaire des mères ne vivant pas en couple ont rattrapé ceux de leurs homologues vivant en couple. Axée sur les mères âgées de 18 à 49 ans vivant avec au moins un enfant de 5 ans ou moins, la présente analyse des tendances porte sur les différences selon l'état matrimonial. Cette étude traite également des écarts en matière d'emploi et de salaire entre plusieurs groupes diversifiés, comme les expériences des mères immigrantes ainsi que des mères autochtones.

- De 1997 à 2023, le taux d'emploi des mères vivant avec un ou plusieurs jeunes enfants (5 ans ou moins) a augmenté de 11 points de pourcentage pour passer de 62 % en 1997 à 73 % en 2023.
- Le taux de croissance de l'emploi variait selon l'état matrimonial. La croissance de l'emploi a été presque deux fois plus élevée chez les mères ne vivant pas en couple (+17 points de pourcentage) que chez les mères vivant en couple (+9 points de pourcentage). La différence liée au taux de croissance de l'emploi a entraîné une réduction de l'écart historique entre les mères ne vivant pas en couple et les mères vivant en couple. En 2023, le taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple était de 64 %, ce qui constitue une différence de 10 points de pourcentage par rapport aux mères vivant en couple (74 %). Il s'agit d'un écart en matière d'emploi bien plus faible que celui de 18 points de pourcentage enregistré durant les années 1990.
- Les écarts entre les taux d'emploi des mères vivant en couple et des mères ne vivant pas en couple ont diminué dans toutes les provinces, sauf en Alberta. Les écarts en matière d'emploi se sont rétrécis le plus en Colombie-Britannique et au Québec.
- En 2023, chez les mères ne vivant pas en couple, le taux d'emploi des mères ayant déjà été mariées était plus élevé (71 %) que celui de leurs homologues n'ayant jamais été mariées (61 %). En effet, le taux d'emploi des mères ayant déjà été mariées est devenu comparable à celui des mères mariées ou vivant en union libre, compte tenu de la réduction de l'écart observé de 1997 à 2023 (de 5 points de pourcentage).
- L'écart entre le taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple et n'ayant jamais été mariées et celui des mères vivant en couple a persisté (61 % par rapport à 74 %), mais a diminué de 11 points de pourcentage au cours de la même période. Alors que la variation de la composition par âge était un contributeur principal du rétrécissement de l'écart, environ trois quarts de l'évolution n'ont pas pu être expliqués par les variables démographiques étudiées.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

- En 1997 comme en 2023, le niveau de scolarité et l'âge ont joué un rôle important quant aux différences observées entre les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et ceux des mères vivant en couple. En particulier, ces facteurs ont représenté 61 % de l'écart en matière d'emploi en 2023.
- En moyenne, le salaire horaire des mères ne vivant pas en couple était 19 % inférieur à celui des mères mariées ou vivant en union libre, un pourcentage pratiquement inchangé depuis 1997. Par rapport aux mères vivant en couple, l'écart salarial chez les mères ne vivant pas en couple était plus important chez les mères n'ayant jamais été mariées (23 %) que chez les mères ayant déjà été mariées (10 %) en 2023.

### Introduction

Les mères qui ont de jeunes enfants sont de plus en plus actives sur le marché du travail canadien. Le taux d'emploi des mères de 18 à 49 ans ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 5 ans<sup>1</sup> a augmenté considérablement pour passer de 62 % en 1997 à 73 % en 2023<sup>2</sup>. Le taux d'emploi des mères (c.-à-d. celles qui occupent un emploi, qui travaillent à leur compte ou qui sont absentes du travail) augmente généralement avec l'âge du plus jeune enfant du ménage, à mesure que l'enfant commence l'école et commence à devenir plus autonome. Aucune différence n'a été observée entre le taux d'emploi des femmes dont le plus jeune enfant est âgé de 12 à 17 ans et celui des femmes ayant des enfants plus âgés (18 à 24 ans).

L'augmentation des taux d'emploi chez les mères est principalement attribuable à une série de facteurs, notamment des niveaux plus élevés de scolarité chez les mères, la tendance à commencer à avoir des enfants à un âge plus avancé, et la tendance à avoir moins d'enfants<sup>3</sup>. D'autres facteurs sociaux plus généraux entrent également en jeu. L'augmentation du nombre d'emplois dans le secteur des services favorisant l'emploi des femmes, les employeurs offrant des régimes de travail plus souples et plus favorables à la famille de même

que les politiques gouvernementales de soutien familial (comme les changements apportés à l'aide sociale, le congé parental rémunéré, les prestations pour enfants et l'augmentation des subventions pour la garde d'enfants) ont aidé les femmes à garder un emploi rémunéré ou à y retourner après avoir eu des enfants.

Malgré la croissance globale, il est important de mieux comprendre si les différences selon l'état matrimonial des mères persistent. Il est bien connu qu'il existe un lien étroit entre l'emploi, les gains et le bien-être financier, ce qui entraîne des répercussions considérables sur le bien-être physique et mental à court et à long terme des parents et des enfants<sup>4</sup>. Historiquement, les mères ne vivant pas en couple ont connu des taux d'emploi inférieurs à ceux de leurs homologues mariées ou vivant en union libre. Cette situation peut être attribuable non seulement à des différences sociodémographiques, mais aussi à des variations quant à l'ampleur de l'aide financière et du soutien à la prise en charge fournis par l'autre parent, ce qui peut avoir une incidence sur les possibilités d'emploi et de rémunération<sup>5</sup>. En effet, même chez les mères ne vivant pas en couple, il existe d'importantes différences liées au soutien financier fourni par l'autre parent : les mères légalement séparées et divorcées étaient

plus susceptibles de recevoir une pension alimentaire que celles qui n'ont jamais été légalement mariées<sup>6</sup>.

De plus, des recherches antérieures suggèrent que les mères qui n'étaient pas en couple au moment de la naissance de leur premier enfant entrent sur le marché du travail avec des qualifications et des revenus inférieurs à ceux des mères qui sont séparées. Ces différences persistent après la naissance<sup>7</sup>. Sans soutien, certaines mères n'ayant jamais été mariées peuvent éprouver des difficultés à poursuivre leurs études ou leur carrière, ce qui peut avoir un impact sur leur situation future sur le marché du travail.

Au moyen des données de l'Enquête sur la population active (EPA), le présent article permet d'évaluer la mesure dans laquelle les taux d'emploi et de salaire horaire des mères ayant de jeunes enfants et ne vivant pas en couple ont rattrapé ceux des mères vivant en couple depuis la fin des années 1990. La catégorie « mères vivant en couple » désigne les mères qui sont actuellement mariées ou qui vivent en union libre, tandis que la catégorie « mères ne vivant pas en couple » désigne celles qui ne sont pas mariées ou qui ne vivent pas en union libre. Cette étude répartit les mères qui ne sont pas en couple en deux groupes : 1) les mères qui n'ont jamais été mariées, peu importe si elles ont vécu en

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

union libre précédemment<sup>8</sup> et 2) les mères qui ont déjà été mariées, c'est-à-dire celles qui sont séparées, divorcées ou veuves<sup>9,10</sup>.

La présente étude permet aussi d'examiner si les constatations en ce qui a trait à l'écart en matière d'emploi et de salaires varient entre les mères issues de divers milieux, à savoir les mères autochtones, les immigrantes qui sont devenues résidentes permanentes au Canada à l'âge de 18 ans ou moins

(immigrantes admises pendant l'enfance) et celles qui sont devenues résidentes permanentes à l'âge de 19 ans et plus (immigrantes arrivées à l'âge adulte).

Par souci de concision, cette étude a recours à « 1997 » pour décrire les estimations en utilisant des données combinées de la période de 1997 à 2001, et « 2007 » pour faire référence aux estimations de 2007 à 2011. Pour souligner l'ensemble

des années visées, « 2023 » est utilisé pour décrire les estimations des données combinées de 2018 à 2023. Les données de 2020 ne sont pas incluses dans la période de 2018 à 2023, car la pandémie de COVID-19 a produit des tendances différentes en matière d'emploi et de rémunération, alors qu'on a observé en 2021 un retour aux tendances semblables à celles observées en 2019 dans l'échantillon de l'étude.

### L'évolution de la composition des mères ayant de jeunes enfants

Selon les résultats de l'Enquête sur la population active (EPA), en 2023, les mères vivant en couple représentaient 91 % des mères de 18 à 49 ans ayant de jeunes enfants, en hausse par rapport à la proportion de 87 % enregistrée en 1997. En 2023, les mères ne vivant pas en couple et qui n'ont jamais été mariées représentaient 6 % des mères de jeunes enfants, par rapport à 8 % en 1997, alors que les mères ayant déjà été mariées représentaient 3 % en 2023, en baisse par rapport au taux de 6 % observé en 1997. Parmi les mères ne vivant pas en couple et ayant de jeunes enfants, la proportion de mères qui n'ont jamais été mariées est passée de 58 % en 1997 à 68 % en 2023. Compte tenu de la prévalence croissante des unions libres au cours des dernières décennies, l'augmentation de la proportion de mères qui n'ont jamais été mariées reflète en partie la hausse du nombre de mères qui n'ont jamais été mariées et qui vivaient auparavant en union libre. L'EPA ne permet pas d'identifier les mères qui vivaient auparavant en union libre.

Outre ces changements, d'autres variations démographiques liées à l'emploi et aux gains se sont produites au cours des 20 dernières années. Certaines de ces variations ont commencé avant 1997, mais ont continué de gagner du terrain, ce qui a eu des répercussions sur les tendances observées chez les mères. Trois domaines clés se distinguent : l'âge, le niveau de scolarité et le nombre d'enfants.

L'âge est particulièrement important en ce qui concerne les femmes et la maternité. Les tendances en matière de fécondité semblent indiquer que les femmes au Canada peuvent retarder la constitution d'une famille pour obtenir des niveaux de

scolarité plus élevés tout en faisant carrière<sup>11</sup>. Depuis 1997, l'âge moyen des mères à l'accouchement est passé de 28,5 ans en 1997 à 31,6 ans en 2022<sup>12</sup>. Les mères de jeunes enfants d'aujourd'hui sont plus âgées que leurs homologues en 1997 (tableau 1). En moyenne, les mères vivant en couple et ayant de jeunes enfants étaient plus âgées d'environ deux ans en 2023 qu'en 1997, atteignant l'âge de 35 ans. Cette tendance était semblable chez les mères ne vivant pas en couple. Toutefois, les mères ayant déjà été mariées sont légèrement plus âgées que les mères vivant en couple, tandis que les mères qui n'ont jamais été mariées sont plus jeunes. L'âge moyen des mères ayant déjà été mariées a augmenté pour passer de 33 ans à 36 ans, alors que l'âge moyen des mères qui n'ont jamais été mariées, lesquelles sont généralement plus jeunes que les autres mères, est passé de 28 ans à 32 ans.

L'examen de la répartition détaillée de l'âge montre que la proportion de mères âgées de 35 ans et plus a augmenté, tandis que la proportion de mères de moins de 25 ans a diminué. C'est le cas pour tous les groupes de mères. Par exemple, la moitié (50 %) des mères vivant en couple étaient âgées de 35 ans et plus en 2023, comparativement à 35 % en 1997. Parmi les mères qui n'ont jamais été mariées, environ le tiers (33 %) étaient âgées de 35 ans et plus en 2023, comparativement à 13 % en 1997. Au cours de la même période, la proportion de mères vivant en couple et ayant moins de 25 ans a diminué pour passer de 8 % à 3 %. La baisse a été plus importante chez les mères qui n'ont jamais été mariées, dont la proportion est passée de 37 % en 1997 à 12 % en 2023.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

**Tableau 1**  
Mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial et certaines caractéristiques, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

Caractéristiques retenues	Ne vivant pas en couple							
	Vivant en couple		Toutes les mères ne vivant pas en couple		Mères ayant déjà été mariées		Mères n'ayant jamais été mariées	
	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023
<b>Groupe d'âge</b>	pourcentage							
18 à 24 ans	7.8	2.6	24.0	9.1	5.7	2.1	37.1	12.3
25 à 29 ans	22.4	13.7	27.4	21.7	23.7	11.1	30.0	26.6
30 à 34 ans	34.8	33.9	24.2	27.3	31.0	26.4	19.3	27.7
35 à 39 ans	25.7	33.2	16.3	23.6	25.5	32.2	9.7	19.6
40 à 49 ans	9.4	16.6	8.0	18.3	14.0	28.1	3.7	13.7
Âge moyen de la mère en années	32.3	34.5	29.8	33.1	33.0	35.9	27.5	31.8
<b>Niveau de scolarité</b>	pourcentage							
Études secondaires ou niveau inférieur	33.4	14.8	49.5	29.6	41.8	20.4	55.0	34.0
Études postsecondaires partielles <sup>1</sup>	44.9	36.2	43.3	51.0	48.0	47.9	40.0	52.4
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	21.7	49.0	7.2	19.4	10.2	31.7	5.0	13.6
<b>Nombre d'enfants (peu importe l'âge)</b>	pourcentage							
Un enfant	34.3	34.7	45.3	39.5	28.6	26.8	57.3	45.5
Deux enfants	42.3	43.0	34.9	34.9	42.0	41.5	29.8	31.9
Trois enfants ou plus	23.4	22.3	19.8	25.5	29.4	31.7	12.8	22.6
Nombre moyen d'enfants	2.0	2.0	1.8	2.0	2.1	2.2	1.6	1.9

1. Comprend les personnes qui ont fait des études postsecondaires ou qui ont obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, un certificat ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat.

**Note :** Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

Le niveau de scolarité des mères a augmenté considérablement de 1997 à 2023, mais n'a pas été observé de façon égale parmi tous les groupes de mères. En 2023, près de la moitié (49 %) des mères vivant en couple étaient titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, en hausse par rapport à la proportion de 22 % observée en 1997. Au cours de cette période, la proportion de mères ne vivant pas en couple titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur a triplé, mais elle est demeurée la plus faible chez les mères qui n'ont jamais été mariées. En 2023, 32 % des mères ayant déjà été mariées étaient titulaires d'un baccalauréat, comparativement à 10 % en 1997. Parmi les mères n'ayant jamais été mariées, 14 % étaient titulaires d'un baccalauréat, en hausse par rapport à la proportion de 5 % enregistrée en 1997.

Les tendances en matière de fécondité révèlent que les Canadiennes continuent d'avoir moins d'enfants. L'indice synthétique de fécondité au Canada<sup>13</sup> a suivi une tendance à la baisse pour passer de 1,6 enfant par femme en 1997 à un creux historique de 1,3 en 2022<sup>14</sup>. Sous réserve d'avoir au moins un enfant âgé de 5 ans ou moins vivant chez elles, le nombre moyen d'enfants est demeuré relativement stable de 1997 à 2023 pour toutes les mères de jeunes enfants. Bien qu'il y ait peu de variation quant au nombre moyen d'enfants selon différents types de mères, la proportion de mères qui n'ont jamais été mariées ayant trois enfants ou plus est passée de 13 % à 23 %. Cela dit, les mères n'ayant jamais été mariées étaient encore plus susceptibles d'avoir un seul enfant (46 %) que les mères vivant en couple (35 %) ou les mères ayant déjà été mariées (27 %) en 2023.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

### Les mères de jeunes enfants qui n'ont jamais été mariées demeurent les moins susceptibles d'occuper un emploi, mais l'écart par rapport aux mères vivant en couple se rétrécit

En 1997, 62 % des mères âgées de 18 à 49 ans et ayant de jeunes enfants occupaient un emploi (c.-à-d. qu'elles avaient un travail, soit en tant que travailleuses rémunérées, soit en tant que travailleuses autonomes)<sup>15, 16</sup>. Cette proportion a atteint près des trois quarts (73 %) en 2023, approchant le taux de 77 % chez les femmes sans enfant ou dont les enfants ont plus de 25 ans.

La croissance de l'emploi a été presque deux fois plus élevée chez les mères ne vivant pas en couple

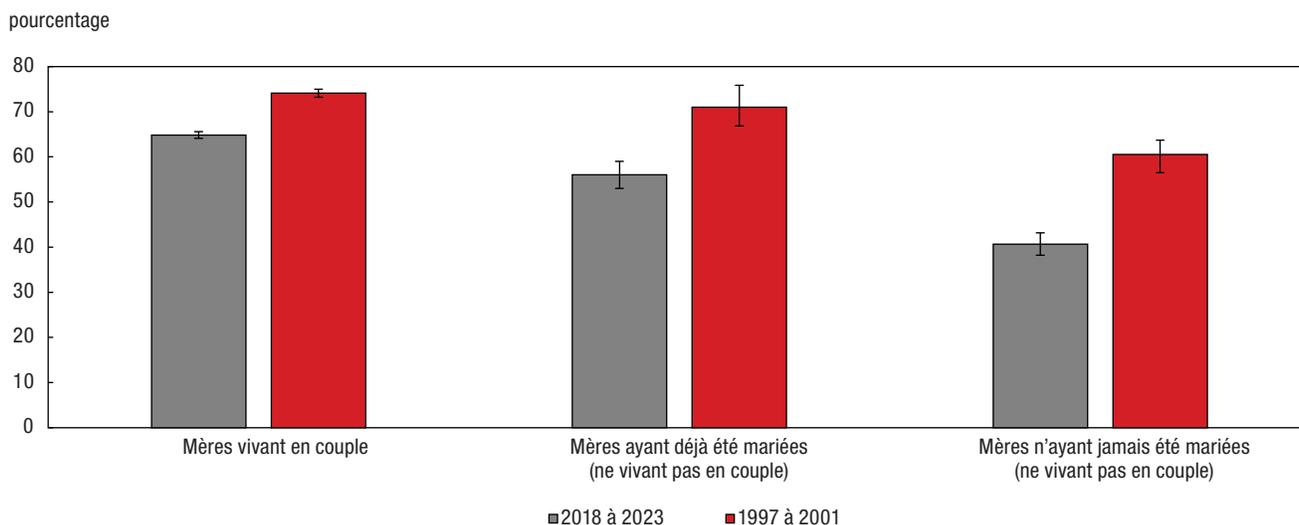
(+17 points de pourcentage) que chez les mères vivant en couple (+9 points de pourcentage), ce qui a contribué à réduire l'écart historique entre les deux groupes de mères. En 2023, le taux d'emploi chez les mères ne vivant pas en couple s'est élevé à 64 %, ce qui représente une différence de 10 points de pourcentage par rapport au taux enregistré chez les mères vivant en couple et un écart bien plus faible que celui de 18 points de pourcentage observé pendant les années 1990.

Alors que l'écart en matière d'emploi s'est atténué chez les mères ne vivant pas en couple en général, des différences ont été observées entre les mères ayant déjà été mariées et celles n'ayant jamais été mariées. L'écart entre le taux d'emploi des mères vivant

en couple et celui des mères ayant déjà été mariées a disparu de 1997 à 2023, ce qui signifie qu'en 2023, les mères ayant déjà été mariées étaient tout aussi susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues vivant en couple. Bien que la croissance la plus élevée des taux d'emploi (+20 points de pourcentage) ait été observée chez les mères qui n'ont jamais été mariées, ces dernières sont demeurées les moins susceptibles d'occuper un emploi. Dans l'ensemble, l'écart entre le taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et celui des mères vivant en couple a diminué pour passer de 24 points de pourcentage en 1997 à 13 points de pourcentage en 2023.

#### Graphique 1

#### Taux d'emploi des mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial, 1997 à 2001 et 2018 à 2023



Notes : Les barres d'erreur correspondent à des intervalles de confiance de 95 %. Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, dossiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

### L'accroissement du taux d'emploi chez les mères est surtout attribuable à l'emploi à temps plein

L'augmentation du taux d'emploi global chez les mères est principalement attribuable à la hausse de l'emploi à temps plein, lequel est défini comme étant généralement de 30 heures ou plus par semaine. Ce facteur est particulièrement important dans le contexte du bien-être financier, car le nombre d'heures rémunérées a une incidence sur le revenu global.

Toutes les mères de jeunes enfants (qu'elles soient en couple, qu'elles n'aient jamais été mariées ou qu'elles aient déjà été mariées) ont affiché une hausse de l'emploi à temps plein, bien que les tendances de l'emploi à temps partiel aient quelque peu varié. De 1997 à 2023, l'emploi à temps partiel a diminué de 5 points de pourcentage chez les mères vivant en couple, tandis que les taux d'emploi à temps partiel étaient relativement stables chez les mères ne vivant pas en couple. L'augmentation du taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple est presque entièrement attribuable à la hausse de leur taux d'emploi à temps plein (de 35 % en 1997 à 50 % en 2023) et, dans une bien moindre mesure, à l'augmentation de leur taux d'emploi à temps partiel (de 12 % à 14 %) (tableau 2). Cette tendance a été observée tant chez les mères ayant déjà été mariées que chez les mères n'ayant jamais été mariées.

### L'augmentation la plus importante des taux d'emploi est observée chez les mères ne vivant pas en couple qui n'ont jamais été mariées et qui ont un niveau de scolarité inférieur au grade universitaire

Alors que les taux d'emploi ont augmenté pour tous les types de mères, ils ont varié selon l'âge. Les écarts en matière d'emploi se sont rétrécis entre les mères vivant en couple et les mères ne vivant pas en couple pour tous les groupes d'âge de mères, mais les écarts sont demeurés les plus importants chez les mères plus jeunes. Par exemple, en 2023, l'écart entre le taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple et celui des mères vivant en couple était plus important chez celles de 18 à 24 ans (12 points de pourcentage) et celles de 25 à 29 ans (13 points de pourcentage), comparativement à celles âgées de 40 à 49 ans (2 points de pourcentage) (tableau 2). Cette tendance a été observée tant chez les mères n'ayant jamais été mariées que chez les mères ayant déjà été mariées.

En outre, un niveau de scolarité plus élevé était lié à des taux d'emploi plus élevés. Chez les mères titulaires d'un baccalauréat ou un diplôme de niveau supérieur en 1997, il n'y avait pas de différence entre le taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple (79 %) et celui des mères vivant en couple (77 %). En 2023, chez les mères titulaires

d'un baccalauréat ou d'un diplôme de niveau supérieur, les mères ne vivant pas en couple (86 %) étaient plus susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues vivant en couple (81 %) (tableau 2). Cet écart observé parmi les mères ayant fait des études universitaires est entièrement attribuable au taux d'emploi élevé enregistré chez les mères n'ayant jamais été mariées (89%), puisque les taux d'emploi des mères vivant en couple et ceux des mères ayant déjà été mariées sont demeurés égaux.

Cela dit, les mères qui n'ont jamais été mariées et qui ont un niveau de scolarité inférieur au grade universitaire sont demeurées moins susceptibles d'occuper un emploi que leurs homologues vivant en couple, bien que les augmentations du taux d'emploi les plus importantes aient été observées pour ce groupe. Par conséquent, chez les mères titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins, l'écart entre le taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et celui des mères vivant en couple a diminué de 14 points de pourcentage de 1997 à 2023.

Le fait de s'occuper de plusieurs enfants peut intensifier les défis liés à l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale, en particulier chez les mères ne vivant pas en couple. Pourtant, les taux d'emploi enregistrés au cours de la période allant de 1997 à 2023 ont augmenté chez toutes les mères, peu importe le nombre d'enfants (tableau 2).

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

Tableau 2

Taux d'emploi des mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial et certaines caractéristiques, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

Caractéristiques retenues	Vivant en couple (réf.)		Ne vivant pas en couple					
			Toutes les mères ne vivant pas en couple		Mères ayant déjà été mariées		Mères n'ayant jamais été mariées	
	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023
	pourcentage							
<b>Taux d'emploi globaux</b>	<b>64,8</b>	<b>74,1</b>	<b>47,1*</b>	<b>64,1*</b>	<b>56,0*</b>	<b>70,6</b>	<b>40,7*</b>	<b>61,0*</b>
Taux d'emploi à temps plein	44,6	58,9	34,9*	50,2*	42,9	55,2	29,2*	47,8*
Taux d'emploi à temps partiel	20,3	15,3	12,2*	13,9	13,2*	15,5	11,5*	13,2*
<b>Groupe d'âge</b>								
18 à 24 ans	43,9	52,3	30,1*	40,0*	30,6*	39,9	30,0*	40,0*
25 à 29 ans	61,7	67,9	45,7*	54,8*	51,9*	53,4*	42,2*	55,1*
30 à 34 ans	67,9	75,1	53,9*	66,6*	58,6*	71,4	48,4*	64,4*
35 à 39 ans	68,9	76,4	58,9*	70,9*	61,4*	73,9	54,2*	68,5*
40 à 49 ans	67,0	76,3	58,1*	74,5	57,9*	75,4	58,6	73,6
<b>Niveau de scolarité</b>								
Études secondaires ou niveau inférieur	51,0	50,9	33,6*	43,3*	43,4*	47,7	28,3*	42,0*
Études postsecondaires partielles <sup>1</sup>	69,4	74,6	57,2*	67,8*	62,8*	72,0	52,4*	65,9*
Baccalauréat ou diplôme de niveau supérieur	76,5	80,8	78,6	86,1*	75,8	83,3	82,6	89,3*
<b>Nombre d'enfants (peu importe l'âge)</b>								
Un enfant	69,7	79,4	51,0*	70,2*	66,2	80,9	45,6*	67,2*
Deux enfants	66,6	76,4	47,1*	65,8*	57,5*	73,8	36,5*	60,9*
Trois enfants ou plus	54,4	61,6	38,0*	52,2*	44,0*	57,9	28,2*	48,5*

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) pour la même période ( $p < 0,05$ )

1. Comprend les personnes qui ont fait des études postsecondaires ou qui ont obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, un certificat ou un diplôme d'un collège ou d'un cégep, ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat.

Note : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

### Dans la plupart des régions, l'écart entre les taux d'emploi des mères vivant en couple et ceux des mères ne vivant pas en couple se rétrécit

De 1997 à 2023, l'écart entre les taux d'emploi des mères vivant en couple et ceux des mères ne vivant pas en couple s'est réduit dans toutes les régions, sauf en Alberta. Les écarts ont diminué le plus en Colombie-Britannique (16 points de pourcentage) et au Québec (15 points de pourcentage). En 2023, les écarts des taux d'emploi les plus importants ont été enregistrés entre les mères qui n'ont jamais été mariées et les mères vivant en couple dans le centre du Canada<sup>17</sup> (25 points de pourcentage), la

région de l'Atlantique (18 points de pourcentage) et l'Ontario (15 points de pourcentage).

Des profils d'emploi distincts ont été observés chez les mères de jeunes enfants en Alberta. En 1997, les mères ne vivant pas en couple en Alberta ont affiché les taux d'emploi les plus élevés parmi les mères ne vivant pas en couple au Canada et elles étaient tout aussi susceptibles d'occuper un emploi que les mères vivant en couple. Les taux d'emploi ont ensuite diminué chez les mères ne vivant pas en couple en Alberta. Par exemple, de 1997 à 2023, le taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées est passé de 62 % à 58 %, tandis que le taux d'emploi des mères vivant en couple en Alberta est

passé de 62 % à 68 %, créant un écart de 10 points de pourcentage (tableau 3). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les mères ayant déjà été mariées et leurs homologues vivant en couple pendant l'une ou l'autre période.

En raison d'un taux d'emploi relativement faible en 1997 et de gains modestes au cours de la période, les mères vivant en couple en Alberta étaient les moins susceptibles d'occuper un emploi comparativement à leurs homologues vivant en couple dans le reste du Canada en 2023. Il est possible que l'essor économique qui s'est produit entre le milieu des années 1990 et 2014 ait conduit à une augmentation du revenu

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

Tableau 3

Taux d'emploi des mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial et la région, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

Région	Vivant en couple (réf.)		Ne vivant pas en couple					
			Toutes les mères ne vivant pas en couple		Mères ayant déjà été mariées		Mères n'ayant jamais été mariées	
	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023
	pourcentage							
Atlantique	63,1	77,8	38,4*	63,1*	50,8*	77,0	32,5*	59,5*
Québec	64,3	80,2	42,4*	73,3*	53,8*	74,0	35,1*	73,1*
Ontario	65,6	73,1	49,8*	61,2*	56,2*	69,0	44,7*	57,7*
Centre du Canada	68,7	72,8	44,1*	54,0*	55,9*	71,1	38,7*	48,2*
Alberta	62,2	67,7	68,0	63,8	74,9	71,4	61,8	57,6*
Colombie-Britannique	64,2	72,3	41,0*	64,8*	48,3*	66,1	34,1*	63,9

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) pour la même période ( $p < 0,05$ )

Note : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

des ménages dans les familles biparentales, ce qui a permis aux ménages de se permettre d'avoir un seul parent salarié<sup>18</sup>.

Certains facteurs, comme la disponibilité, l'accessibilité et le coût des services de garderie, peuvent également avoir une incidence sur la décision d'occuper un emploi. En 1997, le Québec a instauré un programme universel de services de garde à contribution réduite, lequel a été graduellement élargi jusqu'en 2000 pour inclure des places en garderie pour tous les enfants d'âge préscolaire, un programme qui, pendant de nombreuses années, distinguait le Québec du reste du Canada. Des recherches ont montré que les services de garde à contribution réduite au Québec correspondent à l'augmentation du taux d'emploi des femmes dans cette province<sup>19</sup>.

Par conséquent, en 2023, le Québec a affiché la proportion la plus élevée de mères au travail ayant au moins un enfant de 5 ans ou moins par rapport aux autres régions. Au Québec, le taux d'emploi des mères vivant en couple a augmenté de 16 points de pourcentage pour

passer de 64 % en 1997 à 80 % en 2023, et il figurait parmi les taux les plus élevés au pays en 2023. Depuis l'instauration de garderies à contribution réduite au Québec, les taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple ont également affiché des hausses spectaculaires. Ainsi, le taux d'emploi des mères ne vivant pas en couple a augmenté de 31 points de pourcentage au Québec pour passer de 42 % en 1997 à 73 % en 2023, ce qui constitue l'un des taux d'emploi les plus élevés chez les mères ne vivant pas en couple, par rapport aux proportions observées dans les autres régions.

Au Québec, même si les mères qui n'ont jamais été mariées étaient moins susceptibles d'occuper un emploi par rapport à leurs homologues vivant en couple en 2023, l'écart entre les taux d'emploi s'est rétréci de 22 points de pourcentage depuis 1997<sup>20</sup>. En 2023, aucune différence statistiquement significative d'une région à l'autre n'a été observée entre les taux d'emploi des mères ayant déjà été mariées et ceux des mères vivant en couple. Toutefois,

le taux d'emploi au Québec chez les mères ayant déjà été mariées a augmenté considérablement pour passer de 54 % en 1997 à 74 % en 2023 (tableau 3).

Alors que les plus fortes hausses du taux d'emploi chez les mères ne vivant pas en couple ont été observées au Québec (31 points de pourcentage) de 1997 à 2023, d'autres régions ont également connu une croissance importante. Par exemple, en Colombie-Britannique, les taux d'emploi chez les mères ne vivant pas en couple ont augmenté de 24 points de pourcentage pour passer de 41 % en 1997 à 65 % en 2023 (tableau 3). Le taux d'emploi des mères vivant en couple a augmenté de façon moins prononcée (8 points de pourcentage) par rapport au taux observé chez les mères ne vivant pas en couple. Ces résultats ont contribué à réduire l'écart entre les mères vivant en couple et les mères ne vivant pas en couple de 16 points de pourcentage. En Colombie-Britannique, les taux d'emploi ont le plus augmenté chez les mères qui n'ont jamais été mariées, lesquelles ont réduit leur

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

écart en matière d'emploi de 22 points de pourcentage par rapport aux mères vivant en couple.

Dans le cadre du budget fédéral de 2021, on a annoncé un système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui offrirait des services de garde d'enfants de qualité et à faible coût aux familles ayant de jeunes enfants, et qui serait mis en œuvre au moyen d'accords bilatéraux avec les provinces et les territoires sur une période de cinq ans. Bien qu'il soit trop tôt pour déterminer les changements résultant de la mise en œuvre du programme, il est probable que les tendances en matière de participation des mères au marché du travail évolueront à mesure que l'accès à des services de garde abordables augmentera dans l'ensemble du pays.

### **L'âge et le niveau de scolarité sont les deux facteurs les plus importants qui expliquent les différences entre les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et ceux des mères vivant en couple**

Les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées, bien qu'ils augmentent le plus rapidement, ne sont toujours pas comparables à ceux des mères ayant déjà été mariées et des mères vivant en couple. Quels sont les facteurs qui expliquent le fait que les taux d'emploi des mères n'ayant jamais été mariées, contrairement à ceux des mères ayant déjà été mariées, n'aient pas rattrapé leur retard par rapport aux taux d'emploi des mères vivant en couple?

Pour découvrir ces facteurs, une décomposition Blinder-Oaxaca (voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) ») a été utilisée<sup>21</sup>. Cette technique analytique permet de déterminer dans quelle mesure les caractéristiques démographiques (groupe d'âge, niveau de scolarité, région et nombre d'enfants de tout âge) expliquent les disparités des taux d'emploi. On peut expliquer l'écart d'une part, si les mères vivant en couple et les mères jamais mariées présentent des caractéristiques différentes et, d'autre part, si les facteurs retenus sont des facteurs déterminants pour l'emploi. La partie non expliquée contient les effets de toute variable qui n'était pas incluse dans le modèle, comme les changements comportementaux en réponse aux politiques sociales, les changements culturels ou les changements liés à la structure du marché du travail en général<sup>22</sup>. Étant donné qu'aucune différence n'a été observée entre les taux d'emploi des mères ayant déjà été mariées et ceux des mères vivant en couple en 2023, la section suivante porte sur la décomposition de l'écart en matière d'emploi entre les mères n'ayant jamais été mariées et leurs homologues vivant en couple.

En 1997 et en 2023, les facteurs combinés de l'âge et du niveau de scolarité étaient à l'origine d'une grande partie de l'écart entre le taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et celui des mères vivant en couple. En 1997, le profil d'âge plus jeune et le faible niveau de scolarité des mères qui n'ont jamais été mariées expliquaient 48 % de l'écart en matière d'emploi, alors que ces mêmes facteurs expliquaient 61 %

de l'écart en 2023 (tableau 4). Notamment, l'âge était le principal facteur en 1997 (31 %), tandis que le niveau de scolarité était le principal facteur en 2023 (41 %). Comme l'âge des mères qui n'ont jamais été mariées a augmenté, l'âge contribuait moins à l'écart en 2023.

Bien que les caractéristiques démographiques aient contribué à expliquer les différences entre les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées et ceux des mères vivant en couple, qu'est-ce qui explique le rétrécissement de l'écart de 11 points de pourcentage de 1997 à 2023? Une partie de l'explication réside dans les transformations de la composition de la population. Les variations de la composition par âge (38 %) expliquaient la majeure partie de la diminution de l'écart au cours de cette période, suivies du niveau de scolarité (7 %) (tableau 5). Parallèlement, la proportion de mères occupant un emploi et ayant trois enfants ou plus a augmenté davantage chez les mères qui n'ont jamais été mariées (de 28 % à 48 %) que chez les mères vivant en couple (de 54 % à 62 %) (tableau 2). Cette augmentation, toutes choses étant égales par ailleurs, servirait à élargir l'écart en matière d'emploi par rapport aux mères vivant en couple. Dans l'ensemble, la composition de la population expliquait 24 % du rétrécissement de l'écart de 1997 à 2023, la plus grande partie de la diminution de l'écart en matière d'emploi étant inexpliquée (76 %); cela signifie que des facteurs non inclus dans la présente étude peuvent être en jeu (tableau 5).

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

Tableau 4

Décomposition de l'écart entre les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées (ne vivant pas en couple) et ceux des mères vivant en couple et ayant des enfants de 5 ans ou moins, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

	1997 à 2001	2018 à 2023
	pourcentage	
Écart total en matière d'emploi	24,2	13,1
Écart expliqué par les différences liées aux caractéristiques démographiques	36,5	53,3
Caractéristiques démographiques		
Niveau de scolarité	16,9	40,5
Groupe d'âge	31,3	20,0
Nombre d'enfants	-11,0	-3,3
Province ou région	-0,8	-3,9
Total non expliqué	63,5	46,7

Note : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

Tableau 5

Explication de l'évolution de l'écart entre les taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées (ne vivant pas en couple) et ceux des mères vivant en couple et ayant des enfants de 5 ans ou moins, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

	pourcentage
Variation de l'écart des taux en matière d'emploi, 1997 à 2001 et 2018 à 2023	-11,0
Écart expliqué par les différences liées aux caractéristiques démographiques	24,4
Caractéristiques démographiques	
Groupe d'âge	38,1
Niveau de scolarité	6,7
Province ou région	-0,7
Nombre d'enfants	-19,7
Total non expliqué	75,7

Note : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

### L'écart salarial entre les mères vivant en couple et les mères ne vivant pas en couple a peu changé de 1997 à 2023

Le revenu d'emploi des mères joue un rôle important dans le revenu familial, la sécurité financière et le bien-être économique, et il facilite de meilleurs résultats pour les enfants. En 1997, les salaires horaires<sup>23</sup> des mères ne vivant pas en couple (21,00 \$) étaient, en moyenne, 18 % inférieurs à ceux des mères vivant en couple (25,75 \$)<sup>24</sup>. En 2023, l'écart salarial (19 %) quant au salaire horaire moyen des mères ne vivant

pas en couple (27,50 \$) et celui de leurs homologues vivant en couple (33,80 \$) avait peu changé. Après la prise en compte des caractéristiques démographiques (groupe d'âge, niveau de scolarité, nombre d'enfants et région) et des caractéristiques liées à l'emploi (profession, industrie, statut à temps plein et situation syndicale), l'écart salarial entre les mères ne vivant pas en couple et les mères vivant en couple a diminué pour passer de 18 % à 6 % en 1997 et de 19 % à 5 % en 2023.

Comme cela a été le cas pour le taux d'emploi, chez les mères ne vivant pas en couple, des

différences ont été relevées en ce qui a trait à l'écart salarial entre les mères n'ayant jamais été mariées et celles ayant déjà été mariées. En 1997 et en 2023, l'écart salarial le plus élevé a été observé entre les mères qui n'avaient jamais été mariées et les mères vivant en couple (26 % en 1997 et 23 % en 2023), comparativement à l'écart salarial entre les mères ayant déjà été mariées et les mères vivant en couple en 1997 et en 2023 (10 % pour les deux périodes). Après la prise en compte des caractéristiques démographiques et des caractéristiques liées à l'emploi, une grande partie de l'écart salarial disparaît. En particulier, l'écart

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

salarial entre les mères qui n'ont jamais été mariées et les mères vivant en couple a diminué pour passer de 26 % à 7 % en 1997, et de 23 % à 4 % en 2023.

### L'emploi dans les professions moins bien rémunérées est le principal facteur expliquant l'écart salarial entre les mères ne vivant pas en couple et les mères vivant en couple, suivi des différences liées au niveau de scolarité

Une décomposition de Blinder-Oaxaca a été utilisée pour examiner dans quelle mesure les caractéristiques démographiques et les caractéristiques liées à l'emploi mentionnées précédemment expliquent la différence liée aux salaires horaires (tableau 6). La majeure partie de l'écart salarial entre les mères qui n'ont jamais été mariées et les mères vivant en couple s'expliquait par ces facteurs en 1997 (78 %) et en 2023 (82 %).

Les différences liées aux caractéristiques démographiques « expliquaient » le tiers (33 %) de l'écart salarial en 2023. En particulier, le niveau de scolarité représentait 18 % de l'écart, ce qui reflète la constatation selon laquelle les mères vivant en couple sont plus susceptibles que les mères n'ayant jamais été mariées de détenir un baccalauréat. Le plus jeune âge des mères qui n'ont jamais été mariées représentait 11 % de l'écart salarial.

Les différences liées aux caractéristiques liées à l'emploi étaient à l'origine d'environ la moitié de l'écart salarial en 2023, la profession étant le principal facteur ayant contribué (36 %) en général. Les mères qui n'ont jamais été mariées étaient plus susceptibles que les mères vivant en couple de travailler dans des emplois moins bien rémunérés. Par exemple, en 2023, 30 % des mères qui n'ont jamais été mariées travaillaient dans le secteur des ventes et des services, comparativement à 17 %

des mères vivant en couple. De plus, les mères qui n'ont jamais été mariées étaient deux fois moins susceptibles que les mères vivant en couple de travailler dans des emplois professionnels (16 % par rapport à 37 %) et de gestion (3 % par rapport à 6 %).

L'industrie de l'emploi (11 %) a également contribué à l'écart salarial entre les mères qui n'ont jamais été mariées et les mères vivant en couple. De même, les mères qui n'ont jamais été mariées étaient surreprésentées dans les industries moins bien rémunérées comme la vente au détail (11 % par rapport à 8 %) ainsi que les services d'hébergement et de restauration (8 % par rapport à 4 %) comparativement aux mères vivant en couple. Le tableau 6 montre que ces mêmes caractéristiques — âge, niveau de scolarité, profession et industrie — expliquent aussi principalement l'écart observé en 1997.

Tableau 6

Décomposition de l'écart salarial horaire entre les mères ne vivant pas en couple et les mères vivant en couple et ayant des enfants de 5 ans ou moins, 1997 à 2001 et 2018 à 2023

	Mères ayant déjà été mariées (ne vivant pas en couple) par rapport aux mères vivant en couple		Mères n'ayant jamais été mariées (ne vivant pas en couple) par rapport aux mères vivant en couple	
	1997 à 2001	2018 à 2023	1997 à 2001	2018 à 2023
	pourcentage			
Écart salarial non ajusté	10,0	10,0	26,1	23,2
Écart salarial ajusté	4,3	5,3	6,8	4,4
<b>Total expliqué</b>	<b>56,9</b>	<b>48,6</b>	<b>77,6</b>	<b>82,3</b>
<b>Caractéristiques démographiques</b>	<b>16,6</b>	<b>3,6</b>	<b>35,6</b>	<b>33,3</b>
Niveau de scolarité	24,2	18,8	10,9	18,2
Groupe d'âge	-6,3	-14,8	22,9	11,2
Nombre d'enfants	1,7	3,3	-0,9	0,6
Province ou région	-2,9	-3,6	2,7	3,3
<b>Caractéristiques liées à l'emploi</b>	<b>40,3</b>	<b>45,0</b>	<b>42,0</b>	<b>49,0</b>
Profession	33,6	38,2	22,2	36,2
Industrie	9,4	3,3	15,2	10,6
Situation syndicale	2,1	2,7	5,0	1,4
Statut à temps plein	-4,9	0,8	-0,4	0,8
<b>Total non expliqué</b>	<b>43,1</b>	<b>51,4</b>	<b>22,4</b>	<b>17,7</b>

Notes : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023. Comprend les travailleuses rémunérées âgées de 18 à 49 ans.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 1997 à 2001, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

Un constat quelque peu différent ressort des données observées chez les mères ayant déjà été mariées. L'écart entre les taux de salaire horaire des mères ayant déjà été mariées et ceux des mères vivant en couple est resté à 10 % en 1997 et en 2023. Après la prise en compte des caractéristiques démographiques et des caractéristiques liées à l'emploi, l'écart salarial a diminué pour passer de 10 % à 4 % en 1997 et de 10 % à 5 % en 2023.

Environ la moitié de l'écart salarial entre les mères ayant déjà été mariées et les mères vivant en couple s'expliquait par les caractéristiques démographiques et les caractéristiques liées à l'emploi en 1997 (57 %) et en 2023 (49 %) (tableau 6). Les différences liées au niveau de scolarité étaient à l'origine de 24 % de l'écart en 1997 et de 19 % en 2023. Étant donné que les salaires augmentent généralement avec l'âge et que les mères ayant déjà été mariées étaient en moyenne un peu plus âgées que leurs homologues vivant en couple, on pourrait s'attendre à ce que le salaire des mères ayant déjà été mariées soit plus élevé que celui des mères vivant en couple. Cependant, ce n'est pas le cas, car l'âge a contribué en fait à élargir l'écart salarial de 6 % en 1997 et de 15 % en 2023.

Les caractéristiques liées à l'emploi représentaient 40 % de l'écart en 1997 et 45 % de l'écart en 2023. L'emploi dans les professions moins bien rémunérées était le principal facteur, représentant 34 % de l'écart salarial en 1997 et 38 % en 2023. Comme dans le cas des mères n'ayant jamais été mariées, les mères ayant déjà été mariées étaient plus susceptibles de

travailler dans des métiers de vente et de service moins bien rémunérés (23 %) comparativement aux mères vivant en couple (17 %) en 2023, et elles étaient moins susceptibles de travailler dans des postes professionnels mieux rémunérés (27 % par rapport à 37 %).

L'examen révèle les inégalités salariales persistantes vécues par les mères ne vivant pas en couple. Ces écarts de rémunération peuvent aggraver les difficultés liées à établir un équilibre entre le travail, les tâches ménagères et les responsabilités parentales, puisque les mères ne vivant pas en couple reçoivent une rémunération moindre sur les heures consacrées au travail rémunéré.

### **À mesure que la population devient plus diversifiée, il en va de même pour les mères**

Afin de déterminer les différences possibles entre les taux d'emploi et les écarts salariaux entre les mères de divers horizons, cette section permet d'examiner de plus près quatre groupes diversifiés de mères : 1) les mères immigrantes, y compris celles qui sont devenues résidentes permanentes au Canada à l'âge de 18 ans ou moins (« immigrantes admises pendant l'enfance »); 2) les mères qui sont devenues résidentes permanentes à l'âge de 19 ans et plus (« immigrantes arrivées à l'âge adulte »)<sup>25</sup>; 3) les mères non autochtones nées au Canada (c.-à-d. « nées au Canada ») et 4) les mères autochtones<sup>26</sup>. Dans la section suivante, on compare les données des périodes allant de 2007 à 2011 et de 2018 à 2023, au moment où des renseignements sur les populations autochtones et

immigrantes ont commencé à être recueillis dans le cadre de l'EPA à la fin des années 2000 (voir la section « [Sources de données, méthodes et définitions](#) »).

Selon les résultats de l'EPA, les immigrantes représentaient une plus grande part de toutes les mères de 18 à 49 ans ayant de jeunes enfants de 0 à 5 ans, en hausse pour passer de 26 % en 2007 à 34 % en 2023. Cette croissance a été stimulée par les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte, dont la proportion a augmenté pour passer de 19 % en 2007 à 26 % en 2023 et il y a eu peu de variation quant à la proportion de mères immigrantes admises pendant l'enfance. Les femmes nées au Canada représentaient 62 % des mères, en baisse par rapport à la proportion de 70 % enregistrée en 2007. En 2007 et en 2023, les femmes autochtones représentaient environ 4 % des mères de jeunes enfants.

En plus de changements dans la représentation de groupes diversifiés comme les mères de jeunes enfants, il existe des différences selon les circonstances de vie des mères. Par exemple, en 2023, moins de 1 mère jamais mariée sur 10 (9 %) était une mère immigrante arrivée à l'âge adulte, bien que cette catégorie représente 26 % de l'ensemble des mères. Cette tendance s'est maintenue en 2007 et en 2023 (tableau 7). En revanche, 15 % des mères qui n'ont jamais été mariées étaient Autochtones et peu de variations ont été observées dans cette proportion depuis 2007. Cette proportion était plus élevée que leur représentation en tant que mères au Canada (4 %).

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

Tableau 7

Répartition de divers groupes de mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial, 2007 à 2011 et 2018 à 2023

Divers groupes	Vivant en couple		Ne vivant pas en couple				Total (toutes les mères)	
	2007 à 2011	2018 à 2023	Mères ayant déjà été mariées		Mères n'ayant jamais été mariées		2007 à 2011	2018 à 2023
			2007 à 2011	2018 à 2023	2007 à 2011	2018 à 2023		
	pourcentage							
Nées au Canada	70,4	62,1	66,6	60,8	73,0	68,1	70,4	62,4
Autochtones	2,7	3,1	5,5	5,2	13,2	14,6	3,6	3,9
Immigrantes admises pendant l'enfance	6,4	7,6	10,0	10,2	7,9	7,8	6,7	7,7
Immigrantes arrivées à l'âge adulte	20,6	27,3	17,9	23,8	5,9	9,4	19,3	26,0
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Note : Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 2007 à 2011, 2019, 2021, 2022 et 2023.

### Les mères non autochtones vivant en couple et nées au Canada affichent des taux d'emploi plus élevés que les mères d'autres groupes diversifiés

De nombreuses études ont montré que, dans l'ensemble, les immigrantes et les femmes autochtones ont de moins bons résultats sur le marché du travail (y compris l'emploi et les revenus) que leurs homologues non autochtones<sup>27</sup> et non immigrantes<sup>28</sup>. Ces différences sont souvent complexes et étroitement liées. Les immigrantes sont plus susceptibles d'être admises à titre de conjointes à charge dans la catégorie d'admission économique et éprouvent plus de difficulté à trouver un emploi en raison de la compétence linguistique et de la difficulté à faire reconnaître leurs compétences, leurs études ou leur expérience, surtout si elles n'ont pas été acquises au Canada<sup>29</sup>. Les femmes autochtones sont confrontées à des obstacles généralisés à l'emploi qui découlent des effets de la colonisation (comme le racisme, la discrimination et les stéréotypes négatifs), des traumatismes intergénérationnels

et, subséquemment, des niveaux de scolarité plus faibles<sup>30</sup>. Les femmes autochtones sont également plus susceptibles de vivre dans des collectivités rurales et éloignées où les possibilités d'éducation et d'emploi sont moins nombreuses<sup>31</sup>.

Les taux d'emploi des mères ayant de jeunes enfants diffèrent non seulement selon le statut de la relation, mais varient aussi entre les diverses populations. Les mères nées au Canada ont affiché des taux d'emploi plus élevés que les mères immigrantes et autochtones pour tous les types de relations. Cela était vrai en 2007 comme en 2023. Par exemple, parmi les mères vivant en couple en 2023, les taux d'emploi des mères nées au Canada (82 %) étaient les plus élevés dans l'ensemble, suivis de ceux des mères immigrantes admises pendant l'enfance (71 %), des mères autochtones (68 %) et des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte (58 %) (graphique 2). Chez les mères ne vivant pas en couple en 2023, les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte (70 %), nées au Canada (67 %) et immigrantes admises pendant l'enfance (60 %)

affichaient les taux d'emploi les plus élevés, suivies des mères autochtones (40 %).

### En 2023, les taux d'emploi des mères vivant en couple étaient plus élevés que ceux des mères ne vivant pas en couple, sauf chez les mères qui sont devenues résidentes permanentes une fois adultes

La constatation générale selon laquelle les mères n'ayant jamais été mariées affichent un taux d'emploi inférieur à celui de leurs homologues vivant en couple est vraie pour tous les groupes, sauf dans le cas des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte. En 2023, le taux d'emploi des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et jamais mariées (74 %) était beaucoup plus élevé que celui des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et vivant en couple (58 %). C'est également le cas des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et ayant déjà été mariées (67 %) (graphique 2). La recherche sur les femmes immigrantes semble indiquer que la relation est associée à une plus faible participation au

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

marché du travail, une situation qui peut être liée aux rôles masculins et féminins dans le pays d'origine et aux coûts de renonciation plus faibles de ne pas travailler en raison de leur salaire relativement moins élevé et de leurs surqualifications pour un emploi donné<sup>32</sup>. Il est possible que, dans le cas des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et ne vivant pas en couple, les pressions financières supplémentaires liées à la responsabilité d'un ménage puissent être un facteur déterminant dans les décisions concernant la recherche d'un emploi.

### On observe la plus forte augmentation de l'emploi chez les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et ne vivant pas en couple, suivies des mères autochtones vivant en couple

Les résultats globaux donnent à penser que les taux d'emploi ont augmenté tant chez les mères vivant

en couple que chez les mères ne vivant pas en couple de 2007 à 2023. Toutefois, l'ampleur de cette hausse variait selon les groupes de mères diversifiées. Chez les mères vivant en couple, les taux d'emploi ont augmenté le plus dans le cas des mères autochtones vivant en couple (16 points de pourcentage), suivies des mères immigrantes arrivées à l'âge adulte (8 points de pourcentage) et des mères nées au Canada (6 points de pourcentage) (graphique 2). En ce qui a trait aux mères ne vivant pas en couple, l'augmentation la plus marquée du taux d'emploi a été observée chez les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte, soit 22 points de pourcentage de 2007 à 2023. Parallèlement, des augmentations plus modestes (6 points de pourcentage) ont été observées chez les mères ne vivant pas en couple et nées au Canada.

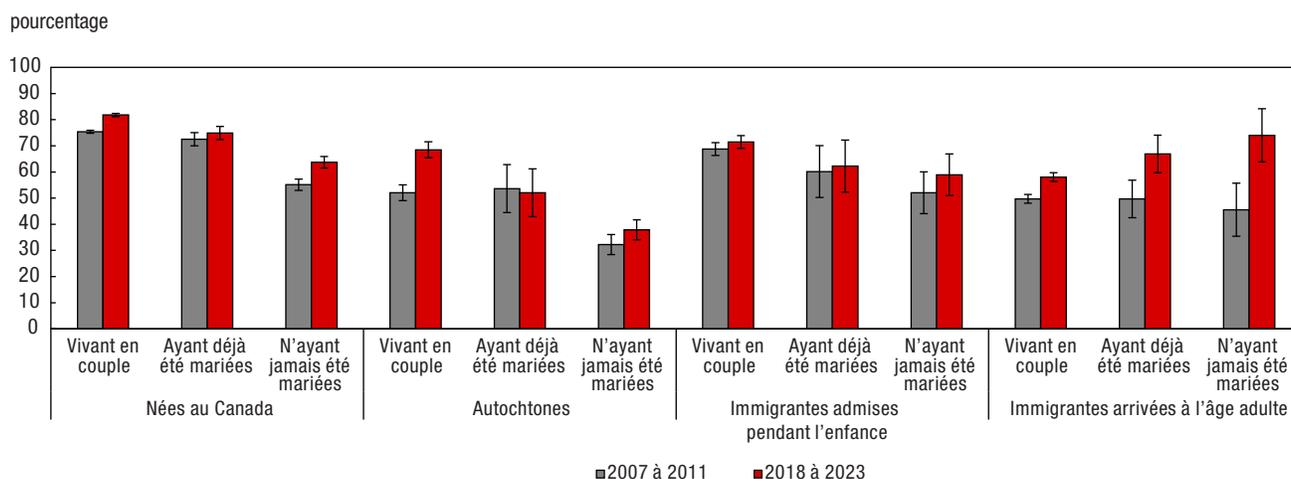
Afin d'examiner l'évolution des écarts en matière d'emploi au fil

du temps, cette section comprend une comparaison entre les divers groupes de mères et les mères vivant en couple et nées au Canada. Étant donné que les taux d'emploi des mères vivant en couple de divers groupes varient, la comparaison des mères vivant en couple et des mères ne vivant pas en couple du même groupe ne nous indique pas quel groupe est confronté à l'écart le plus important ou le plus persistant. L'application d'un groupe de comparaison de base uniforme (c.-à-d. les mères vivant en couple et nées au Canada) permet une comparaison plus claire entre les populations.

Des exceptions à la réduction de l'écart en matière d'emploi ont été observées pour certains groupes. Peu de variations ont été enregistrées quant à l'écart entre le taux d'emploi des mères vivant en couple et nées au Canada et celui des mères qui n'ont jamais été mariées, qu'elles

Graphique 2

Taux d'emploi de divers groupes de mères ayant des enfants de 5 ans ou moins, selon l'état matrimonial, 2007 à 2011 et 2018 à 2023



Notes : Les barres correspondent à des intervalles de confiance de 95 %. Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023.  
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, dossiers mensuels de mars et de septembre, 2007 à 2011, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

soient nées au Canada, immigrantes ou Autochtones. En revanche, les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et qui n'ont jamais été mariées ont connu une réduction de 22 points de pourcentage quant à l'écart en matière d'emploi par rapport aux mères vivant en couple et nées au Canada de 2007 à 2023. En ce qui concerne les mères ayant déjà été mariées, les résultats de l'ensemble de la population n'ont montré aucune variation du taux d'emploi chez les mères vivant en couple de 2007 à 2023, mais cela variait lorsqu'on examinait les divers groupes de mères. Par exemple, par rapport aux mères vivant en couple et nées au Canada, l'écart en matière d'emploi s'est rétréci de 11 points de pourcentage chez les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et ayant déjà été mariées, mais il s'est élargi de 8 points de pourcentage chez les mères autochtones.

### Les écarts salariaux persistent entre les mères vivant en couple et nées au Canada et les mères ne vivant pas en couple, qu'elles soient Autochtones, immigrantes ou nées au Canada

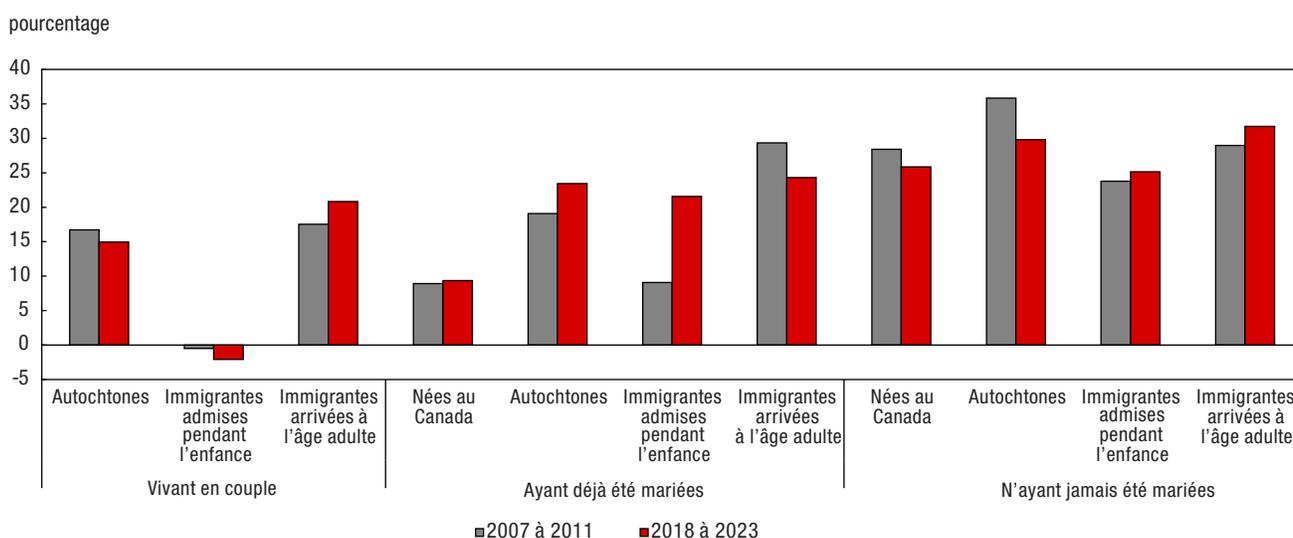
Les écarts salariaux n'ont pas changé de façon constante pour les groupes diversifiés de mères par rapport aux mères vivant en couple et nées au Canada. Des écarts salariaux considérables subsistent chez les mères ne vivant pas en couple, qu'elles soient Autochtones, immigrantes ou nées au Canada. Par exemple, en 2007, les mères autochtones qui n'ont jamais été mariées gagnaient 36 % de moins que les mères vivant en couple et nées au Canada, ce qui a diminué de 6 points de pourcentage pour s'établir à 30 % en 2023. Parallèlement, l'écart salarial entre les mères immigrantes arrivées à

l'âge adulte et jamais mariées et les mères vivant en couple et nées au Canada s'est élargi de 3 points de pourcentage pour passer de 29 % en 2007 à 32 % en 2023 (graphique 3).

Encore une fois, l'écart salarial entre les mères ayant déjà été mariées et les mères vivant en couple était vécu différemment par les groupes diversifiés de mères ayant déjà été mariées. Par rapport aux mères vivant en couple et nées au Canada, l'écart salarial chez les mères immigrantes admises pendant l'enfance et ayant déjà été mariées s'est creusé de 12 points de pourcentage pour passer de 9 % en 2007 à 22 % en 2023. Chez les mères autochtones ayant déjà été mariées, l'écart s'est également creusé de 4 points de pourcentage pour atteindre 23 % en 2023. Parallèlement, l'écart entre les mères immigrantes arrivées à l'âge adulte et ayant déjà été mariées et

### Graphique 3

Écart salarial horaire moyen des mères ayant des enfants de 5 ans ou moins (par rapport aux mères vivant en couple et nées au Canada), selon l'état matrimonial et les divers groupes, 2007 à 2011 et 2018 à 2023



**Notes :** Dans la présente étude, les données de 2020 ont été exclues de la période de 2018 à 2023. Comprend les travailleuses rémunérées âgées de 18 à 49 ans.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichiers mensuels de mars et de septembre, 2007 à 2011, 2018, 2019, 2021, 2022 et 2023.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

celui des mères vivant en couple et nées au Canada s'est rétréci pour passer de 29 % en 2007 à 24 % en 2023 (graphique 3).

Ces résultats mettent en évidence non seulement les différences entre les mères vivant en couple et les mères ne vivant pas en couple, mais ils permettent également d'éclairer l'expérience différente du marché du travail qu'ont les mères autochtones et immigrantes par rapport aux mères nées au Canada.

### Conclusion

La proportion de mères ne vivant pas en couple et occupant un emploi continue d'augmenter. La présente étude vise à déterminer si les taux d'emploi et de salaire des mères ne vivant pas en couple et ayant de jeunes enfants ont rattrapé ceux des mères vivant en couple de 1997 à 2023. Les résultats montrent que l'écart en matière d'emploi s'est rétréci chez les mères ne vivant pas en couple en général, mais qu'il n'a pas été ressenti de la même façon chez différents groupes de mères ne vivant pas en couple. Les taux d'emploi entre les mères ayant déjà été mariées et les mères vivant en couple ont convergé, les deux groupes étant tout aussi susceptibles d'occuper un emploi en 2023. Chez les mères qui n'ont jamais été mariées, l'écart a diminué, mais leur taux d'emploi n'a pas rattrapé celui de leurs homologues vivant en couple. Les variations des caractéristiques démographiques chez les mères qui n'ont jamais été mariées, en particulier leur âge et leur niveau de scolarité, ont contribué à réduire les écarts en

matière d'emploi en 1997 comme en 2023. Parmi les facteurs étudiés, la variation de la composition par âge était à l'origine de la plus grande partie du rétrécissement de l'écart au fil du temps, mais les trois quarts du rétrécissement de l'écart en matière d'emploi ne pouvaient pas être expliqués par les variables démographiques étudiées dans le présent article. Il s'agit d'un domaine de recherches futures.

Alors que les mères ne vivant pas en couple occupent une part de plus en plus grande dans la main-d'œuvre rémunérée, elles continuent de gagner moins que leurs homologues vivant en couple en ce qui a trait aux taux de salaire horaire. De fait, en 2023, les mères ne vivant pas en couple gagnaient 19 % de moins, en moyenne, que leurs homologues vivant en couple, ce qui ne représente pratiquement aucun changement par rapport à 1997. Chez les mères ne vivant pas en couple, les écarts salariaux variaient selon différents groupes de mères. Le salaire horaire des mères qui n'ont jamais été mariées était 26 % inférieur à celui des mères vivant en couple en 1997; cette proportion a diminué pour se situer à 23 % en 2023. Les caractéristiques liées à l'emploi — principalement l'emploi dans des professions moins bien rémunérées — et, dans une moindre mesure, l'industrie de l'emploi, ont contribué à l'écart salarial tant en 1997 qu'en 2023. Les caractéristiques démographiques, à savoir le faible niveau de scolarité et le profil d'âge plus jeune, des mères qui n'ont jamais été mariées par rapport à leurs homologues vivant

en couple ont également contribué aux écarts salariaux pour chaque période. Chez les mères ayant déjà été mariées, un écart salarial de 10 % par rapport aux mères vivant en couple a persisté tant en 1997 qu'en 2023. L'emploi dans les professions moins bien rémunérées était le principal facteur expliquant l'écart salarial, suivi de niveaux de scolarité relativement faibles, par rapport aux mères vivant en couple.

Cette étude met en évidence non seulement les différences entre les mères vivant en couple et les mères ne vivant pas en couple, mais elle souligne aussi les expériences distinctes des mères autochtones et immigrantes sur le marché du travail par rapport aux mères non autochtones nées au Canada. Les résultats montrent que le taux d'emploi des mères vivant en couple et nées au Canada était plus élevé que celui des autres groupes de mères vivant en couple et célibataires et que les écarts en matière d'emploi n'ont pas diminué pour tous les groupes de 2007 à 2023. De plus, les écarts au chapitre des salaires horaires des mères vivant en couple et nées au Canada varient entre les groupes diversifiés de mères et des écarts de salaires importants persistent chez les mères ne vivant pas en couple, peu importe qu'elles soient Autochtones, immigrantes ou nées au Canada.

Le présent article donne un aperçu de la situation des mères à un moment précis. Il est possible qu'au fil du temps, certaines mères vivant en couple deviennent célibataires et qu'elles forment de nouvelles unions

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

plus tard. Les structures familiales évoluent et un nombre croissant d'enfants peuvent passer une partie de leur enfance dans un ménage monoparental ou faire partie d'une famille reconstituée. Les résultats de cette étude contribuent à la discussion portant sur les politiques de soutien familial visant à aider les femmes à garder un emploi

rémunéré ou à y retourner après avoir eu des enfants. Comprendre les écarts en matière d'emploi et les inégalités salariales auxquels sont confrontés les différents groupes de mères constitue un fondement pour les personnes qui cherchent à adapter les programmes et pour

les responsables de programmes ciblant les mères ayant de jeunes enfants.

---

**Marie Drolet** est chercheuse principale et **Karen Rauh** est analyste de recherche au sein de la Diversité et de la Statistique socioculturelle, à Statistique Canada.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

### Sources de données, méthodes et définitions

#### Sources de données

Le présent article repose sur les données de mars et de septembre de l'Enquête sur la population active (EPA) de 1997 à 2023. L'EPA est une enquête mensuelle auprès des ménages qui permet de recueillir des renseignements relatifs à l'activité sur le marché du travail de la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces, à l'exclusion des résidentes et résidents des logements collectifs, des personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones des provinces, ainsi que des membres à temps plein des Forces armées canadiennes. Afin d'assurer une taille d'échantillon suffisante, les fichiers mensuels de mars et de septembre sont regroupés pour chaque année de référence. Ces mois sont indépendants les uns des autres, puisque dans le cadre de l'EPA, on utilise un plan de sondage avec renouvellement de panel, selon lequel les ménages restent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs.

Pour ce qui est de la section portant sur l'analyse de l'écart salarial, l'échantillon analytique est limité aux membres du personnel rémunérés, à l'exclusion des travailleuses et travailleurs autonomes et des personnes qui travaillent dans une entreprise familiale sans rémunération.

Les données de l'EPA ne contiennent pas de renseignements sur les modalités de garde pour les enfants vivant dans une famille monoparentale. Les enfants qui vivent en garde partagée chez les deux parents sont considérés comme des résidentes et résidents habituels du logement où ils vivent la plupart du temps. Si la garde partagée est égale (c.-à-d. que les enfants vivent aussi longtemps avec chaque parent), ils sont considérés comme des résidentes et résidents habituels du logement dans lequel ils vivent pendant la semaine de référence. Les mères comprennent les femmes vivant avec des enfants biologiques, adoptifs ou par alliance. Les mères dont les enfants ne vivent pas avec elles plus de 50 % du temps apparaîtraient comme des femmes sans enfant, même si elles peuvent avoir une garde partielle.

#### Méthodes

Pour l'analyse des variations au fil du temps, les données combinées de mars et de septembre pour les années d'enquête de 1997 à 2001 (et/ou de 2007 à 2011 dans certaines analyses) sont comparées aux données combinées des années d'enquête de 2018 à 2023. L'année d'enquête 2020 ne figure pas dans la comparaison, car elle n'est pas représentative d'une année typique et son inclusion fausserait les résultats. Par souci de concision, cette étude a recours à « 1997 » pour décrire les estimations en utilisant des données combinées de la période de 1997 à 2001, à « 2007 » pour désigner les estimations de la période de 2007 à 2011 et à « 2023 » pour décrire les estimations en utilisant des données combinées de 2018 à 2023. Les poids de sondage sont adaptés en conséquence. Des méthodes bootstrap ont été utilisées pour l'estimation de la variance, sauf pour les estimations utilisant des données de 1997 à 2001, où les poids de l'enquête ont été utilisés pour l'estimation de la variance.

En ce qui concerne l'analyse de régression de l'écart salarial

en 1997 et en 2023, la variable dépendante utilisée était le logarithme du salaire horaire, et les variables indépendantes incluaient des caractéristiques démographiques (niveau de scolarité, groupe d'âge, région et nombre d'enfants de tout âge) et des caractéristiques liées à l'emploi (profession, industrie, statut à temps plein et situation syndicale). Puisque l'EPA ne permet pas de recueillir de données sur l'expérience de travail au cours de la vie et le principal domaine d'études, il n'a pas été possible d'inclure ces variables dans la présente étude.

La décomposition Blinder-Oaxaca permet d'effectuer une régression sur la population de référence pour calculer l'effet moyen de chaque variable indépendante sur le résultat d'intérêt (dans ce cas, les taux d'emploi et le logarithme des salaires horaires) pour cette population. Ensuite, cet effet est utilisé pour calculer quelle serait la différence prévue dans les taux d'emploi ou les salaires compte tenu des différences liées aux caractéristiques de la population d'une population à l'autre. Tout ce qui n'est pas expliqué par cet effet est considéré comme étant inexpliqué.

Pour tout point donné dans le temps ( $t$ ), on peut estimer la relation entre un résultat sur le marché du travail ( $y$ ) et les caractéristiques observées ( $x$ ) en utilisant les moindres carrés ordinaires :

$$Y_{it} = X'_{it}\beta_{it} + u_{it}$$

où  $y$  est la variable dépendante  $Y =$  probabilité d'occuper un emploi 0 ou 1 (modèle 1); ou  $y =$  logarithme naturel des salaires horaires (modèle 2);

$t$  est une période donnée ( $t = 1997$  à 2001; 2007 à 2011; 2018 à 2023, en excluant 2020);

$i$  représente un groupe de mères (vivant en couple; ayant déjà été mariées; ou n'ayant jamais été mariées);

$X$  est un vecteur de caractéristiques démographiques : l'âge (5 groupes); le niveau de scolarité (3 groupes); le nombre d'enfants (3 groupes); et la région (6 groupes). En outre, les variables relatives aux caractéristiques liées à l'emploi comprennent : la profession (11 groupes); l'industrie (15 groupes); l'emploi à temps partiel ou à temps plein (2 groupes); et la situation syndicale (2 groupes).

$\beta$  est un vecteur de coefficients de régression montrant la variation en pourcentage associée à un changement d'une unité dans  $X$ ;

$u$  est un terme d'erreurs normalement distribuées.

Une décomposition standard de Blinder-Oaxaca identifie la partie des différences dans  $y$  entre deux groupes ( $i$ ) en raison des différences liées aux caractéristiques observables ( $x$ ) et des différences dans les retours sur ces caractéristiques ( $\beta$ ) et un terme constant.

La différence entre ( $y$ ) pendant toute période donnée ( $t$ ) entre deux groupes ( $i = A$  et  $B$ ) est la suivante :

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

$$\bar{Y}_A - \bar{Y}_B = (\bar{X}_A - \bar{X}_B) \hat{\beta}_A + (\hat{\beta}_A - \hat{\beta}_B) \bar{X}_B$$

En suivant Baker et coll. (1995), la variation de l'élément non ajusté ( $y$ ) entre la période ( $t$ ) et ( $t-1$ ) est exprimée comme suit :

$$\left( \bar{Y}_t^A - \bar{Y}_{t-1}^A \right) - \left( \bar{Y}_t^B - \bar{Y}_{t-1}^B \right) =$$

$$\left[ \hat{\beta}_t^A (\bar{X}_t^A - \bar{X}_{t-1}^A) - \hat{\beta}_t^B (\bar{X}_t^B - \bar{X}_{t-1}^B) \right] + \bar{X}_{t-1}^A (\hat{\beta}_t^A - \hat{\beta}_{t-1}^A) - \bar{X}_{t-1}^B (\hat{\beta}_t^B - \hat{\beta}_{t-1}^B)$$

Le premier élément  $\left[ \hat{\beta}_t^A (\bar{X}_t^A - \bar{X}_{t-1}^A) - \hat{\beta}_t^B (\bar{X}_t^B - \bar{X}_{t-1}^B) \right]$

est le changement dans  $y$  attribuable aux changements de caractéristiques entre les groupes au fil du temps.

Le deuxième élément  $\left[ \bar{X}_{t-1}^A (\hat{\beta}_t^A - \hat{\beta}_{t-1}^A) - \bar{X}_{t-1}^B (\hat{\beta}_t^B - \hat{\beta}_{t-1}^B) \right]$

est le changement dans les retours aux caractéristiques d'un groupe à l'autre au fil du temps.

### Définitions

Les personnes **occupées** sont celles qui, au cours de la semaine de référence, ont effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, ou avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail. Les raisons des absences de travail comprennent, entre autres, les congés de maternité. Cette étude comprend les mères qui étaient en congé de maternité pendant la semaine de référence. Dans ces cas, les données reflètent les taux d'emploi et de salaire horaire avant la naissance de l'enfant, car ils sont susceptibles d'être semblables à ceux lors du retour au travail. Bien que les mères ne soient pas nécessairement toutes admissibles aux prestations de congé de maternité, Choi (2023) a constaté qu'en 2009 et en 2019, la plupart des mères en congé de maternité sont retournées ou projetaient de retourner travailler pour le même employeur et qu'elles s'attendaient à travailler les mêmes heures qu'avant le congé de maternité. Dans la présente étude, les conclusions étaient qualitativement semblables, peu importe si les mères en congé de maternité ont été incluses ou non dans l'échantillon.

Le **taux d'emploi** d'un groupe donné correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe exprimé en pourcentage de la population de ce même groupe.

L'article comprend une analyse des groupes de population suivants :

1. Les données concernant la **population autochtone** sont disponibles dans l'EPA depuis 2007. Les répondants sont invités à déclarer s'ils sont Autochtones, c'est-à-dire s'ils sont membres d'une Première Nation (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuit. Une personne peut également déclarer son appartenance à plusieurs de ces groupes. Des analyses distinctes ne sont pas possibles en raison de la petite taille des échantillons.

La population cible de l'EPA ne comprend pas les personnes vivant dans les réserves et autres établissements autochtones des provinces. Toutes les données présentées dans cet article reflètent la situation des personnes vivant hors réserve dans les 10 provinces du Canada. Selon les données du Recensement de 2021, environ 80 % de la population autochtone vivait hors des réserves dans les provinces en 2021. Les réserves des Premières Nations ont toujours été exclues de l'EPA menée dans les provinces en raison des graves difficultés rencontrées pour communiquer avec les répondantes et répondants potentiels et les intervieweurs, car bon nombre de ces personnes sont situées dans des endroits éloignés et difficiles d'accès pour les intervieweuses et intervieweurs de l'EPA.

Même si l'EPA fournit les données sur les territoires, elle a recours à une méthodologie différente de celle des provinces. Par conséquent, les estimations pour les territoires ne sont pas prises en compte dans la présente analyse. Selon les résultats du Recensement de 2021, la population inuite est relativement faible (environ 75 500 personnes) et réside principalement au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, une grande partie de la population inuite n'est pas visée par la présente analyse.

2. La **population née au Canada** désigne les personnes nées au Canada qui ne sont pas des Autochtones.
3. En janvier 2006, des questions ont été ajoutées à l'EPA pour déterminer la **population immigrante** du Canada. La population immigrante du Canada comprend les personnes qui ne sont pas nées au Canada et qui ont acquis le droit d'y résider de façon permanente. Les résidentes et résidents non permanents et les citoyennes et citoyens canadiens de naissance (nés à l'extérieur du Canada) ne sont pas compris dans l'analyse. La population immigrante est désagrégée davantage selon l'âge auquel ses membres sont devenus des immigrantes et immigrants admis (résidentes et résidents permanents) au Canada. L'expression « immigrantes admises pendant l'enfance » désigne les personnes qui sont devenues résidentes permanentes au Canada à l'âge de 18 ans ou moins, tandis que l'expression « immigrantes arrivées à l'âge adulte » désigne les personnes qui sont devenues résidentes permanentes à l'âge de 19 ans et plus.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

### Notes

1. Certaines mères ayant des enfants de 0 à 5 ans peuvent aussi avoir des enfants plus âgés.
2. Sauf indication contraire, les données utilisées dans cette étude proviennent de l'Enquête sur la population active. Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements.
3. Galarneau (2005).
4. Bushnik et al. (2020); Garriguet (2021); Statistique Canada (2020).
5. Certains enfants vivant dans des familles monoparentales peuvent avoir accès à deux parents qui partagent des responsabilités juridiques et financières et qui participent à l'éducation des enfants, tandis que d'autres enfants peuvent résider dans des ménages où le parent ne vivant pas en couple est le seul soutien de famille et le seul fournisseur de soins. En 2017, le tiers (34 %) des parents divorcés ou séparés avaient la garde exclusive de leur enfant et 53 % partageaient la garde avec l'autre parent (Statistique Canada, 2021).
6. Justice Canada.
7. Harkness (2018).
8. Il convient de noter que la catégorie « jamais mariées » peut inclure les mères qui vivaient précédemment en union libre, car l'Enquête sur la population active ne comporte pas de catégorie propre à ce groupe.
9. Bien que la population de couples contienne certains couples de même sexe, il n'est pas possible de déterminer le sexe des anciens partenaires de mères ne vivant pas en couple. Il n'a donc pas été possible de comparer les couples de même sexe et les couples de sexe différent. L'Enquête sur la population active (EPA) ne permet pas de recueillir de données sur l'orientation sexuelle des répondants. Les données sur la diversité de genre des mères n'étaient pas disponibles pour la période étudiée, car dans le cadre de l'EPA, on a commencé à recueillir des données sur le genre, en plus du sexe à la naissance, en janvier 2022. Les données de l'EPA sur le genre, de janvier 2022 jusqu'à aujourd'hui, devraient être diffusées en janvier 2025.
10. Certaines personnes peuvent être dans une relation stable mais ne pas vivre ensemble, et sont désignées comme « vivant chacun chez soi » pour des raisons comme les études, le travail, la situation financière, le fait de ne pas encore être prêts à vivre ensemble, ou par choix (Turcotte, 2013). Comme les modes de vie peuvent être compliqués, la variable de l'état matrimonial sert à délimiter les groupes de mères dans cette étude.
11. Milan (2013).
12. Provencher et Galbraith (2024).
13. L'indice synthétique de fécondité est une estimation du nombre moyen de naissances vivantes qu'une femme aurait au cours de sa vie, selon les taux de fécondité par âge d'une année donnée.
14. Provencher et Galbraith (2024).
15. Cette étude comprend les mères qui étaient en congé de maternité pendant la semaine de référence. Dans ces cas, les données reflètent les taux d'emploi et de salaire horaire avant la naissance de l'enfant, car ils sont susceptibles d'être semblables à ceux lors du retour au travail. Les conclusions étaient qualitativement similaires, que les mères en congé de maternité aient ou non été incluses dans l'échantillon. Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions ».
16. Le Canada a augmenté considérablement les prestations de congé parental le 31 décembre 2000, ajoutant 25 semaines de congé parental aux 10 semaines existantes, pour un total de 50 semaines en incluant le congé de maternité. Ce ne sont pas toutes les mères occupant un emploi et ayant des enfants de moins de 1 an qui ont accès aux prestations de maternité, car celles-ci sont déterminées par une combinaison d'heures et de semaines travaillées avant la naissance de l'enfant. Dans l'échantillon de l'étude, les mères vivant en couple étaient plus susceptibles d'être absentes du travail en raison d'un congé de maternité que les mères ne vivant pas en couple, et ce, dans chaque période.
17. La catégorie « centre du Canada » comprend la Saskatchewan et le Manitoba, alors que la « région de l'Atlantique » comprend le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que Terre-Neuve-et-Labrador. Certaines provinces ont été regroupées en régions en raison de la petite taille de l'échantillon dans chaque province.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

18. Kneebone (2021).
19. Gu (2022); Moysen et Milan (2018).
20. Selon les résultats du Recensement de 2021, le Québec comptait une proportion beaucoup plus importante de couples vivant en union libre que les autres provinces (Statistique Canada, 2022). Il est possible que l'augmentation du taux d'emploi des mères qui n'ont jamais été mariées au Québec reflète une plus grande proportion de mères ayant vécu en union libre dans la catégorie des mères qui n'ont jamais été mariées.
21. En utilisant un modèle de probabilité linéaire, la régression d'un indicateur binaire de l'emploi (égal à un si la personne est employée et à zéro autrement) est effectuée en fonction du groupe d'âge, du niveau de scolarité, du nombre d'enfants et de la région.
22. Cette étude se limite aux variables recueillies au moyen de l'Enquête sur la population active. À ce titre, on reconnaît qu'il peut y avoir d'autres facteurs qui sont corrélés avec l'emploi et les salaires qui ne sont pas pleinement pris en compte dans le présent article.
23. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active, on ne recueille pas de données sur le revenu d'emploi annuel. Les différences relatives au revenu annuel découlent d'une combinaison de différences liées à la moyenne hebdomadaire des heures travaillées, au nombre de semaines travaillées et aux taux de salaire horaire. Étant donné qu'il n'y avait pas de différence liée aux heures hebdomadaires travaillées entre les mères qui étaient des travailleuses rémunérées en 2023, le salaire horaire était un facteur clé de la rémunération.
24. Les montants des revenus ont été ajustés en dollars de 2022.
25. Dans le cadre de l'Enquête sur la population active (EPA), on a commencé à recueillir des renseignements sur la population autochtone en 2007 et sur la population immigrante en 2006. Par conséquent, les données antérieures à 2007 ne peuvent être désagrégées en fonction de ces populations. Il n'a pas été possible de procéder à une ventilation par statut de minorité visible, puisque des renseignements sur cette variable ont été recueillis uniquement à partir d'août 2020 dans le cadre de l'EPA. Hudon (2015) estime que 61 % des immigrantes appartiennent à un groupe de minorité visible, comparativement à 19 % de la population totale de femmes au Canada.
26. Les données de l'Enquête sur la population active sur les membres des Premières Nations sont limitées aux personnes vivant hors réserve. Il convient également de noter que les données provenant des territoires ne sont pas incluses dans la présente étude. Par conséquent, une grande partie de la population inuite n'est pas visée par la présente analyse. Voir la section « Sources de données, méthodes et définitions » pour obtenir de plus amples renseignements.
27. Reid et al. (2021); Anderson (2019) et Hahmann et al. (2019).
28. Picot et Sweetman (2012); Lamb, Banjeree et Verma (2021) et Hou et Picot (2022).
29. Houle et Yssad (2010); Picot et Sweetman (2012); Bonikowska et Hou (2017); Frank et Hou (2015). Hudon (2015) note qu'un nombre croissant d'immigrantes sont admises comme demandeuses principales.
30. Centre de collaboration nationale de la santé autochtone (2017).
31. Bleakney et Melvin (2022).
32. Drolet (2022); Morissette et Galarneau (2016).

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

### Documents consultés

- Anderson, Thomas. 2019. « [L'emploi chez les hommes et les femmes des Premières Nations vivant hors réserve](#) », *Enquête auprès des peuples autochtones*, produit n° 89-653-X2019004 au catalogue de Statistique Canada.
- Baker, Michael, Dwayne Benjamin, Andrée Desaulniers et Mary Grant. 1995. « [La répartition de l'écart de rémunération entre hommes et femmes, 1970-1990](#) », *Canadian Journal of Economics*, vol. 28, n° 3, p. 479 à 501.
- Bleakney, Amanda et Alexandria Melvin. 2022. « [Femmes et filles autochtones : conditions socioéconomiques dans les collectivités éloignées par rapport aux régions plus accessibles](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Bonikowska, Aneta et Feng Hou. 2017. « [Résultats sur le marché du travail des femmes ayant immigré au Canada à titre de personne à charge d'un demandeur principal de la catégorie de l'immigration économique](#) », *Document de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 390, produit n° I1F0018M au catalogue de Statistique Canada.
- Bushnik, Tracey, Michael Tjepkema et Laurent Martel. 2020. « [Disparités socioéconomiques en matière d'espérance de vie et d'espérance de vie en santé au sein de la population à domicile au Canada](#) », *Rapports sur la santé*, produit n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.
- Centre de collaboration nationale de la santé autochtone. 2017. « [L'emploi : Un déterminant social de la santé des Premières Nations, Inuits et Métis](#) », *Déterminants sociaux de la santé*.
- Choi, Youjin. 2023. « [Situations d'emploi et modes de garde d'enfants des mères qui retournent au travail après un congé parental](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Drolet, Marie. 2022. « [Mise au jour des différences au chapitre de l'emploi à temps plein chez les femmes](#) », *Regards sur la société canadienne*, septembre, produit n° 75006X au catalogue de Statistique Canada.
- Frank, Kristyn et Feng Hou. 2015. « [L'activité féminine dans le pays d'origine et les salaires des immigrantes au Canada](#) », *Document de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 365, produit n° I1F0019M au catalogue de Statistique Canada.
- Galarneau, Diane. 2005. « [Scolarité et revenu des parents seuls](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 6, n° 12, p. 5 à 18, produit n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada.
- Garriguet, Didier. 2021. « [Chapitre I : La santé des jeunes au Canada](#) », *Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique*, produit n° 42-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Gu, Wulong. 2022. « [La valeur des soins des enfants non rémunérés et de l'emploi rémunéré selon le sexe : quelles sont les répercussions du programme universel de services de garde à contribution réduite?](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Hahmann, Tara, Henry Robertson et Nadine Badets. 2019. « [Caractéristiques d'emploi chez les femmes et les hommes métis âgés de 25 à 54 ans au Canada](#) », *Enquête auprès des peuples autochtones*, produit n° 89-653-X au catalogue de Statistique Canada.
- Harkness, Susan. 2018. « [The Economic Consequences of Becoming a Lone Mother](#) », *Lone Parenthood in the Life Course*, p. 213 à 234.
- Hou, Feng et Garnett Picot. 2022. « [Les résultats des immigrants sur le marché du travail en période de récession : comparaison entre la récession du début des années 1990, celle de la fin des années 2000 et celle liée à la COVID-19](#) », *Rapports économiques et sociaux*, produit n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- Houle, René et Lahouaria Yssaad. 2010. « [Reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquis à l'étranger des nouveaux immigrants](#) », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 11, n° 9, p. 19 à 36, produit n° 75-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- Hudon, Tamara. 2015. « [Les femmes immigrantes](#) », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit n° 89-503-X au catalogue de Statistique Canada.
- Justice Canada. 1999. *Garde des enfants, droits de visite et pension alimentaire : Résultats tirés de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes*.
- Kneebone, Ron. 2021. « [The labour force participation rate of women with young children](#) », *Social Policy Trends*, novembre 2021.

## Vers un resserrement de l'écart? Évaluer les résultats sur le marché du travail des mères canadiennes ne vivant pas en couple

- Lamb, Danielle, Rupa Banerjee et Anil Verma. 2021. « [Immigrant-non-immigrant wage differentials in Canada: A comparison between standard and non-standard jobs](#) », *International Migration*, vol. 59, n° 5, p. 114 à 133.
- Milan, Anne. 2013. « [Fécondité : aperçu, 2009 à 2011](#) », *Rapport sur l'état de la population du Canada*, produit n° 91-209-X au catalogue de Statistique Canada.
- Morissette, René et Diane Galarneau. 2016. « [Taux d'activité des épouses immigrantes et des épouses nées au Canada, 2006 à 2014](#) », *Aperçus économiques*, n° 055, produit n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.
- Moyser, Melissa et Anne Milan. 2018. « [Taux de fécondité et activité des femmes sur le marché du travail au Québec et en Ontario](#) », *Regards sur la société canadienne*, juillet, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- Picot, Garnett et Arthur Sweetman. 2012. « [Making It in Canada: Immigration Outcomes and Policies](#) », *Institut de recherche en politiques publiques*, vol. 29.
- Provencher, Claudine et Nora Galbraith. 2024. « [La fécondité au Canada de 1921 à 2022](#) », *Documents démographiques*, produit n° 91F0015M au catalogue de Statistique Canada.
- Reid, Alana, Hui Chen et Rebecca Guertin. 2020. « [Résultats sur le marché du travail des diplômés du niveau postsecondaire, promotion de 2015](#) », *L'éducation, l'apprentissage et la formation : Série de documents de recherche*, produit n° 81-595-M au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 2022. « [État de l'union : Le Canada chef de file du G7 avec près du quart des couples vivant en union libre, en raison du Québec](#) », *Le Quotidien*, 13 juillet.
- Statistique Canada. 2021. « [Les contacts avec les enfants après un divorce ou une séparation](#) », *Le Quotidien*, 28 septembre.
- Statistique Canada. 2020. « [Mobilité intergénérationnelle du revenu : les effets durables d'avoir grandi dans une famille à faible revenu](#) », *Infographies*, produit n° 11-627-M au catalogue.
- Turcotte, Martin. 2013. « [Vivre en couple chacun chez soi](#) », *Regards sur la société canadienne*, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.